

# CRISE SANITAIRE :

## QUELS IMPACTS DU VÉCU AU TRAVAIL SUR LA SANTÉ ?

Une analyse à partir des données 2020-2021 du dispositif Evrest

La crise sanitaire actuelle a apporté de nombreux changements sur les méthodes de travail dans le monde et en France. En effet, le télétravail et des mesures sanitaires sur les lieux de travail sont imposés aux entreprises et aux travailleurs.

Dans ce contexte, le retentissement de la crise sanitaire sur certains aspects du vécu au travail, ainsi que les liens entre ce vécu et les problèmes neuropsychiques (anxiété, fatigue, troubles du sommeil) et les plaintes musculo-squelettiques méritent d'être étudiés afin d'identifier les mesures préventives qui pourraient être proposées. Depuis le début de cette crise sanitaire, de nombreux scientifiques se sont penchés sur les impacts de celle-ci, et notamment sur l'impact du télétravail et du vécu au travail sur la santé ; cependant, à ce jour, rien n'est clairement établi dans un sens ou dans l'autre, que ce soit concernant les troubles mentaux ou ostéo-articulaires.

En septembre 2020, au vu de l'inscription de cette crise sanitaire dans la durée, l'équipe projet nationale Evrest a jugé qu'il était opportun d'ajouter au questionnaire habituel quelques questions permettant d'investiguer le vécu au travail dans ce contexte particulier. Ainsi, 11 questions ont été ajoutées à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020. Ces items portent sur les aspects suivants : le lieu de travail (télétravail et/ou sur site) ; pour les travailleurs sur site : les difficultés liées aux mesures sanitaires sur le lieu de travail et le sentiment d'insécurité malgré la mise en place de ces mesures sanitaires ; pour les télétravailleurs : les conditions matérielles, d'organisation du temps et des horaires de travail, les liens avec l'entourage professionnel, les sollicitations par l'entourage (enfants, conjoint...) et le fait d'avoir déjà effectué du télétravail dans la même entreprise avant la crise sanitaire ; enfin, pour tous : l'existence d'une perte de sens du

travail, d'un gain d'intérêt, et la crainte d'un changement non désiré de la situation de travail.

Les résultats présentés ici portent sur les 2857 salariés de la base nationale interrogés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 20 avril 2021. Cette période exclut donc le premier confinement, mais inclut le deuxième et une partie du troisième confinements.

Cet « Evrest Résultat » vise d'une part à décrire les réponses des salariés participants, d'autre part à étudier les liens entre le vécu au travail (lieu de travail, perte de sens au travail, gain d'intérêt, et crainte d'un changement non désiré de la situation de travail) et les paramètres de santé suivants : anxiété, fatigue, troubles du sommeil, dorso-lombalgies et douleurs d'épaule et/ou de cou (ces douleurs ont été analysées ensemble, leur distinction étant souvent difficile sans examen poussé voire imagerie).

**Tableau 1 : lieux de travail des salariés participants à l'enquête « crise sanitaire », au global, selon le genre et l'âge**

Champ : ensemble des répondants à l'enquête « Crise sanitaire » d'Evrest entre le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et le 20 avril 2021 – n=2857

	Selon le genre n (%)		Selon l'âge n (%)			Total n (%)
	Femmes	Hommes	15-34 ans	35-49 ans	50 ans et +	
Travail sur site exclusif	609 (65,8)	1454 (75,3)	755 (76,8)	779 (68,3)	529 (72,1)	2063 (72,2)
Travail mixte	252 (27,2)	388 (20,1)	182 (18,5)	297 (26,1)	161 (21,9)	640 (22,4)
Télétravail exclusif	65 (7,0)	89 (4,6)	46 (4,7)	64 (5,6)	44 (6,0)	154 (5,4)

## Les répondants : ¾ de travailleurs sur site exclusivement et ¼ de télétravailleurs (exclusifs ou non)

Au total, 926 femmes et 1931 hommes ont été interrogés sur la période étudiée. Parmi les participants, 983 (34%) avaient entre 15 et 34 ans, 1140 (40%) entre 35 et 49 ans et 734 (26%) avaient plus de 50 ans ; 900 (32%) étaient ouvriers, 511 (18%) employés, 917 (32%) de professions intermédiaires et 520 (18%) cadres ou professions intellectuelles supérieures. Enfin, 491 (17%) personnes travaillaient dans le secteur de l'industrie, 747 (26%) dans la production d'électricité, gaz, vapeurs et air conditionné, 219 (8%) dans la construction, 568 (20%) dans le commerce, transport et restauration, 100 (4%) dans l'administration et l'enseignement, 228 (8%) dans la santé et 503 (18%) dans les services divers.

La composition générale de cet échantillon reflète pour partie la structure de la population Evrest dans son en-

semble et pour partie les spécificités de la période, avec notamment une sous-représentation des télétravailleurs par rapport à la réalité actuelle (Evrest étant moins systématiquement réalisé lors des téléconsultations). Ainsi, au final, les hommes et le secteur de la production d'énergie sont surreprésentés dans cet échantillon.

## Un impact modéré des nouvelles modalités de travail

Au sein des répondants, on distingue une majorité de travailleurs exclusivement sur site (2063 personnes, soit 72% de l'ensemble des répondants), un groupe de travailleurs qui alternent entre travail sur site et télétravail (640 personnes, soit 22%), et un groupe de télétravailleurs exclusifs (154 personnes, soit 5%) (Tableau 1). La perte de sens au travail est rapportée par 10% des salariés, tandis que plus de 30% rapportent plutôt un gain d'intérêt et 20% disent craindre un changement non désiré dans leur situation de travail. D'après les premiers constats

des équipes de santé au travail, le sentiment de gain d'intérêt est souvent lié au fait que le métier exercé a soudain été mis en lumière, permettant de redonner du sens au travail. Si le travail sur site n'est jugé que peu générateur d'un sentiment d'insécurité, les mesures sanitaires rendent le travail plus difficile pour plus d'un tiers des salariés interrogés (lié le plus souvent au port du masque, selon les équipes de santé au travail). Ils jugent leurs conditions de télétravail comme globalement satisfaisantes, ce ressenti étant encore plus marqué chez ceux ayant déjà l'expérience du télétravail (ce qui est le cas d'environ un tiers des télétravailleurs).

## Un vécu au travail qui diffère selon le genre et l'âge des salariés

Les femmes de notre échantillon télétravaillent plus souvent que les hommes (34% versus 25%). Selon l'âge, le vécu au travail est contrasté : les salariés âgés de moins de 35 ans rapportent plus de gain d'intérêt du

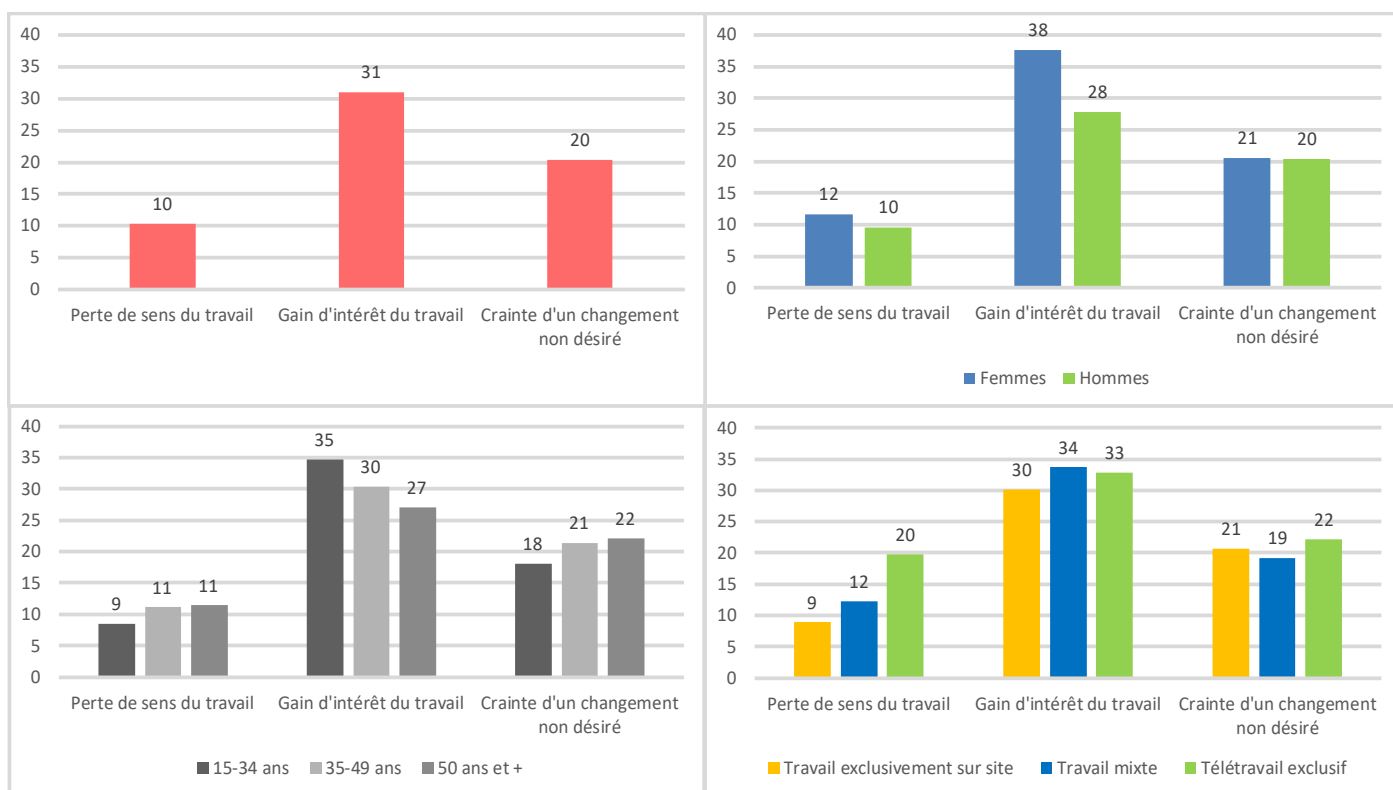
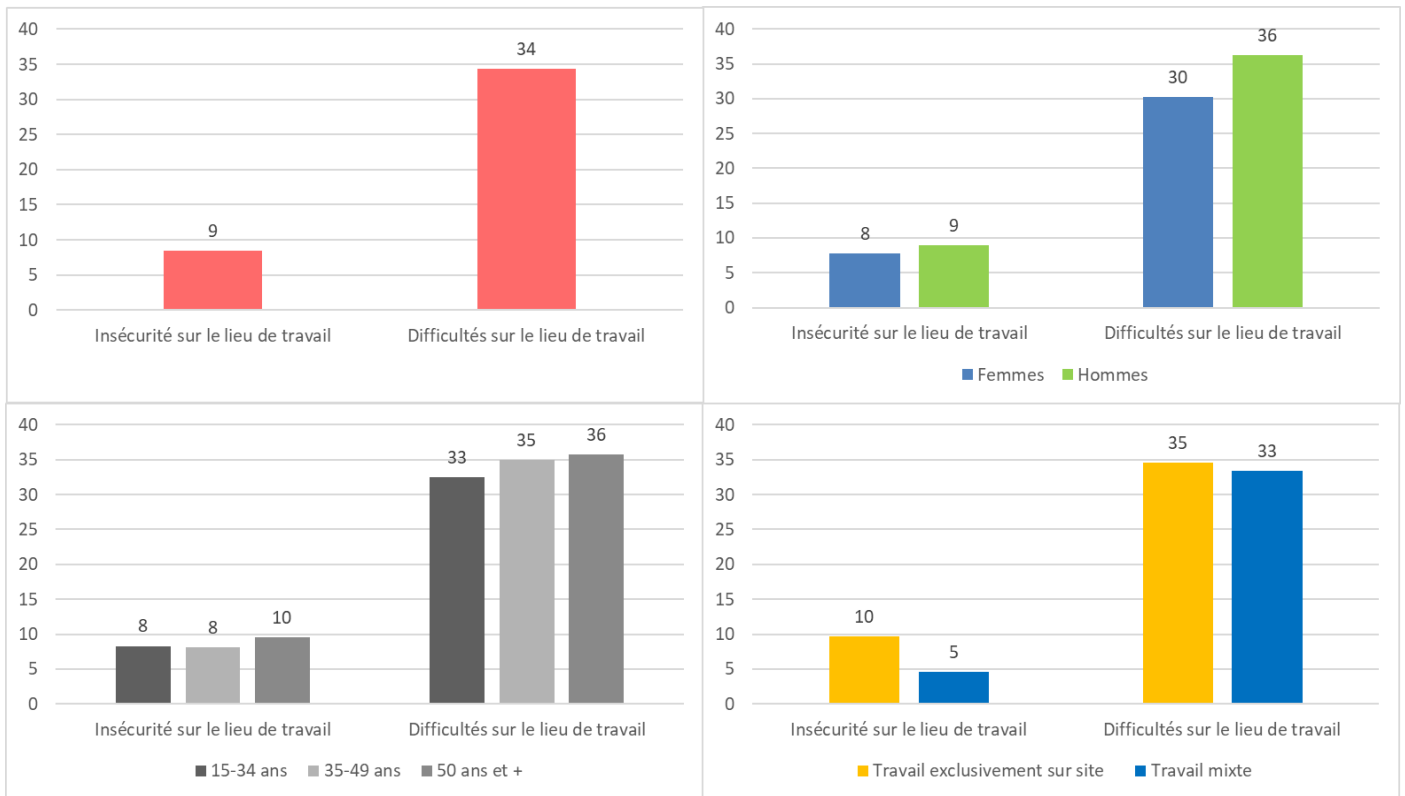


Figure 1 : perte de sens, gain d'intérêt et crainte d'un changement non désiré dans la situation de travail, au global et selon le genre, l'âge et le lieu de travail

Champ : ensemble des répondants à l'enquête « Crise sanitaire » d'Evrest – n=2857



**Figure 2 : insécurité et difficultés sur le lieu de travail, au global et selon le genre, l'âge et le lieu de travail**

Champ : ensemble des travailleurs sur site, ou sur site et en télétravail ayant répondu à l'enquête « Crise sanitaire » d'Evrest – n=2703

travail et globalement plus de satisfaction sur les conditions de télétravail, ceux d'âge intermédiaire plus de sollicitations par l'entourage (télétravailleurs), et ceux de 50 ans et plus, plus d'insécurité et de difficultés sur le lieu de travail (travailleurs sur site) (Figures 1 à 3). La grande majorité de ces items varie également selon la catégorie sociale et le secteur d'activité. Une question fait toutefois l'objet d'une stabilité remarquable dans les réponses des salariés, quel que soit leur genre, leur âge, leur catégorie socio-professionnelle et le secteur d'activité dans lequel ils travaillent : environ 20% d'entre eux déclarent craindre un changement non désiré dans leur situation de travail.

### Des liens nets entre le lieu de travail et l'anxiété, et entre le rapport au travail et la fatigue

Pendant la période d'enquête, 16% des salariés participants ont rapporté être anxieux, 20% être fatigués et 19%

avoir des troubles du sommeil.

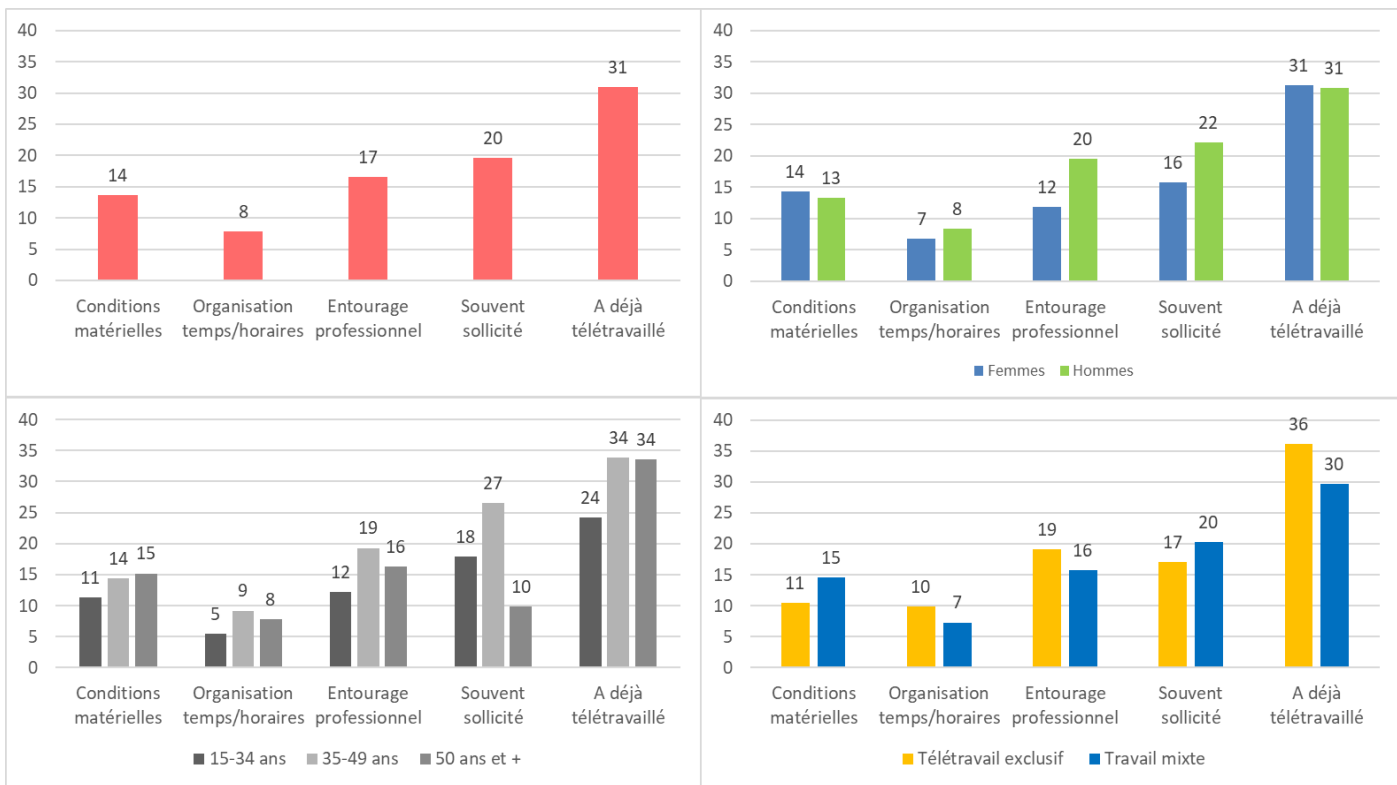
Ces troubles de la sphère mentale varient considérablement selon le lieu de travail : l'anxiété était rapportée par 24% des télétravailleurs exclusifs, 15% des travailleurs mixtes et 16% des travailleurs exclusivement sur site ; 26% des télétravailleurs exclusifs, 18% des travailleurs mixtes et 20% des travailleurs exclusivement sur site se plaignaient de fatigue ; enfin, les troubles du sommeil touchaient 26% des télétravailleurs exclusifs, 20% des travailleurs mixtes, et 18% des travailleurs exclusivement sur site.

Des modèles de régression logistique ont été construits afin d'étudier les liens entre le vécu au travail et la santé, permettant de prendre en compte à la fois les caractéristiques individuelles des salariés mais également les autres conditions de travail rapportées dans le questionnaire Evrest et liées à ces différents aspects de la santé. Si l'on ne constate pas de sur-

risque d'anxiété chez les travailleurs mixtes comparativement aux travailleurs exclusivement sur site (OR=1,1 IC95%[0,8 - 1,6]), les télétravailleurs exclusifs s'en démarquent quant à eux nettement (OR=1,8 IC95%[1,1 - 2,9]) (Figure 4). Un sur-risque d'anxiété est également retrouvé de façon significative chez les salariés exprimant une crainte d'un changement non désiré de leur situation de travail du fait de la crise sanitaire (OR=1,5 IC95%[1,1 - 2,0]). En revanche une diminution significative de l'anxiété est observée chez les salariés exprimant un gain d'intérêt dans leur travail dû à la crise sanitaire (OR=0,7 IC95%[0,5 - 0,9]).

La sensation de fatigue est également significativement moindre chez les salariés rapportant trouver un gain d'intérêt au travail du fait de la crise sanitaire (OR=0,7 IC95%[0,5 - 0,9]).

De même, les troubles du sommeil sont significativement moindres chez



**Figure 3 : insatisfaction concernant divers aspects du télétravail, sollicitations par les proches (enfant(s), conjoint...) et télétravail antérieur, au global et selon le genre, l'âge et le lieu de travail**

Champ : ensemble des travailleurs en télétravail exclusif ou sur site et en télétravail ayant répondu à l'enquête « Crise sanitaire » d'Evrest – n=794

les salariés rapportant un gain d'intérêt au travail du fait de la crise sanitaire (OR=0,7 IC95%[0,6 - 0,9]).

### Des liens flous entre lieu de travail, rapport au travail et plaintes ostéo-articulaires

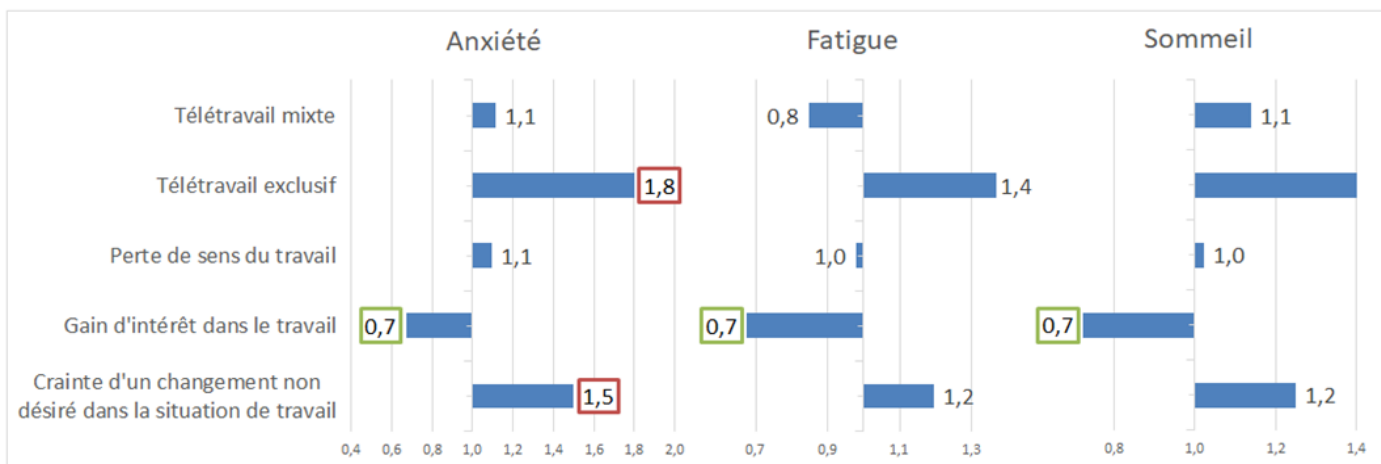
Les salariés interrogés étaient 16% à

exprimer une plainte dorso-lombaire et 15% une plainte de douleurs d'épaule et/ou de cou.

Parmi ces salariés, les dorsolombalgies touchent 17% des télétravailleurs exclusifs, 12% des travailleurs mixtes, et 17% des travailleurs exclusivement sur site. Les douleurs de cou et/ou

d'épaule concernent 16% des télétravailleurs exclusifs, 13% des travailleurs mixtes et 15% des travailleurs exclusivement sur site.

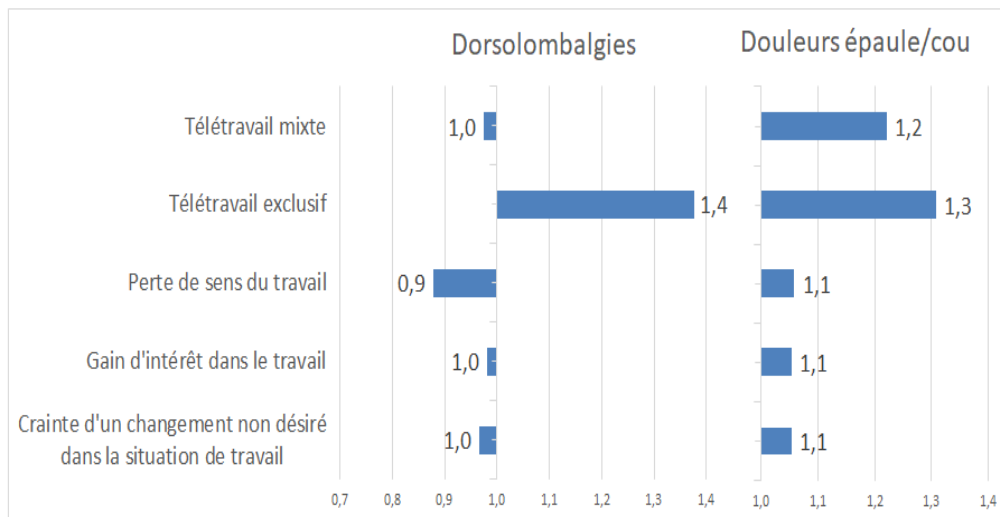
Comme pour les troubles de la sphère mentale, des modèles de régression logistique ont permis d'analyser les liens entre lieu de travail, vécu au



**Figure 4 : variations du risque d'anxiété, de fatigue et de troubles du sommeil, selon le lieu de travail et l'impact de la crise sanitaire sur le rapport au travail, toutes choses égales par ailleurs (régressions logistiques multivariées).**

Champ : ensemble des répondants à l'enquête « Crise sanitaire » d'Evrest – n=2857

Note : les OR encadrés sont significatifs (p<0,05), en rouge s'il s'agit d'une augmentation de risque, en vert s'il s'agit d'une diminution du risque. La référence concernant le lieu de travail est le travail exclusivement sur site.



**Figure 5 : variations du risque de dorsolombalgies et de douleurs de l'épaule et/ou du cou, selon le lieu de travail et l'impact de la crise sanitaire sur le rapport au travail, toutes choses égales par ailleurs (régressions logistiques multivariées)**

Champ : ensemble des répondants à l'enquête « Crise sanitaire » d'Evrest – n=2857

Note : la référence concernant le lieu de travail est le travail exclusivement sur site.

travail et plaintes ostéo-articulaires tout en prenant en compte les différences inhérentes à chaque salarié. Ces analyses ne mettent pas en évidence d'augmentation ni de diminution significative de la probabilité de signaler des plaintes ostéo-articulaires selon le lieu de travail (même si on observe un léger sur-risque chez les télétravailleurs) ou les aspects investigués ici du vécu au travail de la crise sanitaire (Figure 5).

### En conclusion

Les résultats de cette étude ont permis de montrer un sur-risque de troubles anxieux chez les salariés exprimant une crainte d'un changement non désiré de leur situation de travail due à la crise sanitaire. La crainte de changement non désiré dans la situation de travail est en effet un facteur majeur de trouble de santé en général, et surtout dans la situation actuelle de crise sanitaire.

Nous avons également constaté un sur-risque de plaintes concernant les troubles anxieux en lien avec le télétravail, sur-risque jusqu'à presque deux fois plus important pour les salariés en télétravail exclusif. Ce constat nous invite à nous interroger sur la mise en place des mesures de télétravail et, plus encore, sur l'accompagnement de ces mesures auprès des salariés. Par exemple, en encourageant le maintien des liens avec l'entourage professionnel afin d'éviter l'isolement, et en portant une attention particulière aux salariés en télétravail exclusif, en termes d'organisation du travail par exemple.

Cette étude pointe également que le sentiment d'un gain en intérêt dans son travail du fait de la crise sanitaire est associé à une diminution des plaintes d'anxiété, de fatigue et de troubles du sommeil des salariés. Conforter les salariés dans l'intérêt de leur travail pourrait avoir un effet bénéfique sur la diminution des troubles mentaux au travail au cours de cette crise sanitaire. Le problème est de savoir si ce gain d'intérêt va pouvoir se maintenir après cette période particulière ; et ce n'est pas gagné...

Urielle-Lucie Goron, Ariane Leroyer et Maxime Lescurieux

### Pour en savoir plus :

Coutrot T. (2017). Changements organisationnels : la participation des salariés protège-t-elle du risque dépressif ? DARES Analyses n°061.

Hazo JB et coll. (2021). Confinement du printemps 2020 : une hausse des syndromes dépressifs, surtout chez les 15-24 ans. DREES Etudes & Résultats, n°1185.

Mariot N, Mercklé P et Perdoncin A, ed. Personne ne bouge : Une enquête sur le confinement du printemps 2020. Grenoble : UGA Éditions, 2021. Web: <http://books.openedition.org/ugaeditions/18372>.

Evrest (*EVolutions et RELations en Santé au Travail*) est un observatoire permanent, outil de veille et de recherche en santé au travail, co construit par des chercheurs et des médecins du travail pour pouvoir analyser et suivre différents aspects du travail et de la santé des salariés. Les résultats présentés ici sont issus d'une exploitation de la base nationale 2016-2017, comportant 26 418 salariés nés en octobre et interrogés au moins une fois au cours de ces deux années. 892 équipes de santé au travail ont participé au recueil des données de cette période.

Les résultats bruts font l'objet d'un redressement qui vise à corriger certains défauts de l'échantillon. La méthodologie de redressement comporte deux phases : la première vise à prendre en compte les différences de probabilité qu'ont les salariés d'être interrogés dans le cadre d'Evrest, en fonction de l'espacement de leurs visites en santé au travail (basée notamment sur le délai depuis la dernière visite) ; la seconde opère un calage sur marges à partir des données INSEE-DADS, afin d'améliorer la représentativité par sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle x secteur d'activité et taille d'entreprise.

Pour en savoir plus, voir <http://evrest.istnf.fr>



Partenaires du Gis Evrest